

## **Méthodologie**

### Programme de Réussite Educative de Schiltigheim

Le Programme de Réussite Educative concerne les enfants de 3 à 16 ans, habitant à Schiltigheim dans les Quartiers Politique de la Ville.

Ces enfants rencontrent des difficultés scolaires, familiales, médicales, comportementales...

Le dispositif permet à tous les acteurs en charge d'enfants (enseignants, animateurs, travailleurs sociaux, éducateurs, les parents...) de saisir le coordonnateur de réussite éducative pour évoquer des difficultés et mettre en place un plan d'actions individualisé pour chaque enfant et sa famille.

#### **La procédure**

Après information et accord des parents, ***une demande conjointe*** de prise en charge et de suivi est signée par les parents et le professionnel qui a connaissance de la situation.

***Cette demande est adressée par le professionnel au seul coordonnateur***

- ***Coordonnées*** : Sophie LEVY tél : 03 88 83 90 00  
mail: [sophie.levy@ville-schiltigheim.fr](mailto:sophie.levy@ville-schiltigheim.fr)

***Le coordonnateur*** est chargé d'organiser le suivi de la famille, de réunir l'équipe pluridisciplinaire, de faire le lien entre les professionnels socio-éducatifs et les référents de parcours, de veiller à la mise en œuvre et à la poursuite des actions, de présenter le bilan.

***Le coordonnateur présente la situation à l'équipe pluridisciplinaire de soutien.***

Les parents sont associés dès le début à la démarche, et toutes les actions sont proposées en concertation avec eux.

Les échanges entre partenaires se font dans le cadre du secret partagé et avec l'accord de la famille. Ils reposent sur une charte de confidentialité qui protège la vie privée des bénéficiaires du PRE.

***L'équipe pluridisciplinaire de soutien se réunit.*** Elle est constituée d'un groupe dont la composition est fixe (coordonnateur, Education nationale, travailleur sociaux, prévention spécialisée. Centre socio culturel). L'équipe analyse la situation, établit un diagnostic et notamment sur l'entrée d'une situation dans le dispositif, propose des solutions, tient compte des difficultés.

***Un référent*** est désigné pour assurer l'accompagnement de la famille et la soutenir dans son parcours pendant l'année 2015.

***Des exemples de propositions de parcours :***

- un encadrement approprié aux besoins de l'enfant (soutien scolaire, suivi psychologique, diététique, médical)
- des activités de développement personnel : activités culturelles, sportives,...
- un accompagnement personnalisé pour soutenir et encourager les liens parents-enfants
- un soutien à la parentalité dès la petite enfance.

### ***Les bilans***

Les parcours d'accompagnement font l'objet de bilans intermédiaires en présence des parents. Ces bilans permettent de vérifier l'opportunité de poursuivre les actions préconisées ou au contraire de réajuster les préconisations.

### ***L'évaluation***

L'évaluation du projet s'effectue sur la base d'un suivi des enfants pris en charge : résultats individuels obtenus, et impact sur la vie sociale du quartier.